



**TITRE DE POSTE : Médecin Superviseur**

**LIEU D'AFFECTATION : ZMPP.**

**DATE DE PUBLICATION : 29/08/2025**

**Date limite : 05/09/2025 à 17H00**

### **À propos de COOPI – COOPERAZIONE INTERNAZIONALE**

COOPI est une organisation non gouvernementale italienne, indépendante et laïque, engagée dans la lutte contre les injustices sociales et la pauvreté dans le Sud du monde et dans la construction d'un futur dans lequel soient garantis pour tous des bonnes conditions de vie, le respect des droits et la parité des opportunités. Depuis 1965, COOPI a réalisé plus de 600 projets de développement et interventions d'urgence dans 50 pays, employant plus de 30.000 opérateurs locaux et assurant un bénéfice direct à plus de 50 millions de personnes. En Afrique, en Amérique Latine, en Asie et dans l'Europe de l'Est, COOPI favorise l'accès à l'eau et le droit à la santé et à l'instruction des communautés les plus pauvres.

COOPI opère en Haïti depuis 2010, avec des interventions sur la protection, santé, nutrition, santé mentale, RRC, sécurité alimentaire et la promotion de la culture, avec un bureau de coordination à Pétion-ville, un bureau opératif à Tabarre et un bureau opératif à Gonaïves.

### **LE POSTE**

Le Médecin Superviseur, sous la supervision du Chef de Projet, s'assure de la pertinence et de la qualité des soins dispensés dans le cadre du projet. Il représente l'organisation auprès des autorités médicales nationales et d'autres parties impliquées dans le secteur de la santé de l'État. Cela comprend la supervision du projet actuel et l'établissement de rapports à leur sujet, ainsi que l'élaboration de nouvelles possibilités de programmation. Le Médecin Superviseur et le Chef de Projet travaillent en tandem pour gérer et guider le projet dans les activités de santé implémentées par COOPI, en ses aspects fonctionnels et techniques de mise en œuvre dans la ZMPP.

### **RESPONSABILITES ESSENTIELLES**

#### **A/ GOUVERNANCE ET LEADERSHIP/COORDINATION**

a1/ (Equipes Cadre Régional), des ECD (Equipe Cadre de District) et des instances de coordination des groupes thématiques santé au niveau départementale.

a2/ Planifier les activités avec le niveau départementale sur base d'un état de lieux préalablement réalisé.

a3/ Elaborer avec la participation des équipes du projet, le chronogramme hebdomadaire des activités à partager avec les CSI et le niveau départementale.

a5/ Superviser et coacher de façon continue les équipes mobiles.

a6/ Avec le niveau départemental, planifier et réaliser la supervision conjointe intégré et le coaching des équipes des CM et des CSI appuyés.

a7/ Participer mensuellement aux réunions du cluster santé et aux réunions hebdomadaires des activités en santé et présenter les résultats des activités du projet.

a8/ S'assurer de la cohérence des activités du projet avec les politiques, stratégies et plans nationaux.

#### **B/ PRESTATION DES SERVICES**

b1/ Réaliser un état initial des besoins dans les sites du projet en collaboration avec le niveau départementale.

- b2/ Sur la base du rapport de l'état des lieux réalisé, élaborer un cahier des charges.
- b3/ Définir un plan d'implémentation des activités en collaboration avec le niveau départementale.
- b4/ Assurer un encadrement des équipes des cliniques mobiles avec un focus sur les référencements.
- b5/ Doter les équipes mobiles et CSI appuyés des protocoles nationaux (ou internationaux) nécessaires pour la prise en charge des cas.
- b6/ S'assurer du respect de l'application de ceux – ci.
- b7/ Assurer à un rythme régulier un accompagnement des équipes mobiles.
- b8/ Organiser une réunion hebdomadaire de suivi des activités réalisées la semaine passée et de planification de la semaine suivante.

## **C/ GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE LA SANTE**

- c1/ Participer aux recrutements des membres des équipes mobiles.
- c2/ Elaborer avec chaque membre de l'équipe mobile un PAI (Plan d'Action Individuel).
- c3/ Assurer les évaluations des membres de l'équipe mobile et mettre à jour leurs fiches de poste.
- c4/ Identifier les besoins en formation pour les membres des équipes mobiles, des CSI et des Hôpitaux appuyés.
- c5/ Participer au renforcement des capacités des membres des équipes mobiles et des prestataires des CSI et des Hôpitaux.

## **D/ INFORMATIONS SANITAIRES / REPORTING ET SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE**

- d1/ Organiser le système de surveillance épidémiologique communautaire dans les sites de l'équipe mobile (collecte et transmission).
- d2/ Compiler et analyser les données épidémiologiques hebdomadaires des équipes mobiles, des Hôpitaux et des CSI appuyés.
- d3/ Chaque lundi, partager les données avec la coordination du projet.
- d4/ Après concertation avec la coordination du projet, planifier d'éventuelles actions de ripostes en concertation avec l'e niveau départementale.
- d5/ Compiler les rapports journaliers et mensuels des activités du projet dans la zone d'intervention et les transmettre au Data Base et à la coordination du projet.
- d6/ Assigner un tableau de suivi de monitoring à chaque équipe mobile, CSI et Hôpitaux appuyés et l'évalués.

## **E/ GESTION DES PRODUITS DE SANTE**

- e1/ Quantifier les besoins de la commande d'intrants et équipements médicaux.
- e2/ Mettre en place les outils de gestion des produits de santé à tous les niveaux (équipes mobiles, Hôpitaux et CSI appuyés).
- e3/ Superviser la gestion des stocks à tous les niveaux et veiller à leur utilisation rationnelle.
- e4/ Réaliser une fois par mois les inventaires des stocks et assurer la gestion des périmés.
- e5/ Consolider les consommations et besoins exprimés et envoyer une commande à la coordination.
- e6/ En concertation entre la coordination du projet et la coordination logistique, élaborer un chronogramme d'approvisionnement en intrants et équipements médicaux.

## **F/ COMMUNICATION**

f1/ Partager avec le niveau départementale les communications émanant de la coordination du projet et vice versa.

f2/ Analyser le contexte sanitaire du département et émettre des recommandations appropriées.

f3/ Collecter des données : en collaboration avec le conseiller du département médical, fournir les données et les indicateurs médicaux sélectionnés. Recueillir régulièrement des données auprès des chefs de projet des partenaires sur l'ensemble des activités dans le cadre du projet.

f4/ Evaluer les ressources : organiser des évaluations des ressources sanitaires locales en termes quantitatifs (RH, structurels, matériels, etc.) et qualitatifs (maintenance, compétences, protocoles, eau et hygiène, organisation). Assurer la mise en place d'un système d'information sanitaire adapté au contexte, utilisant les ressources fournies par COOPI et trouvées localement.

**Cette liste des tâches est non-exhaustive et peut être adaptée au besoin des activités sur demande des superviseurs directs.**

## QUALIFICATION MINIMALE ET CONNAISSANCES TRANSFERABLES

### CONNAISSANCES ET QUALIFICATIONS :

- Diplôme de Docteur en Médecine Générale ;
- Avoir au moins 02 ans d'expérience dans la gestion de projet ou tout autre secteur similaire ;
- Excellente maîtrise de l'outil informatique, particulièrement Microsoft et plusieurs autres logiciels couramment utilisés ;
- Être de nationalité haïtienne ;
- Bonne connaissance des procédures internes des ONG et des bailleurs de fonds ;
- Une expérience antérieure au sein d'une ONG humanitaire serait un atout ;
- Être de bonne moralité et ouvert(e) d'esprit ;
- Être minutieux et curieux ;
- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse ;
- Être disposé (e) à travailler dans des situations de stress et à faire face à l'imprévu ;
- Être doté(e) d'un esprit d'équipe et d'une forte capacité d'adaptation ;
- Maîtrise du Français, et du créole, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit ;
- Connaissance du PSEA, de l'AAP et des principes humanitaires ;
- Excellentes compétences d'utilisation de MS Office programmes et en particulier du tableau Excel ;
- Excellentes connaissances des outils comme Kobo ;
- Excellentes compétences d'utilisation de l'Internet et du courriel électronique ;
- Capacité à planifier, prioriser, accomplir et être capable de suivre plusieurs tâches à la fois ;
- Maîtrise du français et du créole, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit ;
- Capacité de travailler dans une ambiance multiculturelle et sous pression ;

## IV. DEPOTS DES DOSSIERS

Le dossier de candidature devra contenir :

- Un CV détaillé avec les références d'au moins trois personnes à contacter pour la vérification des expériences antérieures ;
- Une copié légalisée du Diplôme ;
- Une lettre de motivation adressée à la Coordination de COOPI en Haïti ;

Les dossiers y compris les attachements seront envoyés avec le sujet « Médecin Superviseur » au suivant adresse électronique coord.haiti@coopi.org



NB : Seules les candidatures sélectionnées seront invitées pour un test écrit et après un entretien.  
Les dossiers de candidature reçus restent à propriété de COOPI.